

ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION

L'accueil des publics en situation de handicap à la Maison du Théâtre



la maison
du théâtre



La pratique artistique et l'accès à la culture sont communément considérés comme vecteurs de socialisation et d'émancipation. Ce sont également des facteurs d'inclusion, dans la mesure où ils favorisent, par la participation individuelle et collective des individus, leur inscription sur des territoires de rencontre et de partage. Les structures culturelles qui témoignent d'une **volonté d'inclusion** s'engagent à rendre cette expérience accessible à de multiples publics, notamment aux **personnes en situation de handicap, de précarité et d'exclusion**. L'impact social de la culture joue un rôle déterminant en termes d'identité, de cohésion sociale, de non-discrimination et de citoyenneté.

Ce dossier a pour vocation de présenter la manière dont la Maison du Théâtre met en oeuvre de **nombreuses actions** afin de faire de son projet associatif et de ses équipements des espaces accessibles, et de donner aux rencontres un qualificatif véritablement inclusif, **pour tous les publics**.

Nous voulons présenter les éléments mis en place permettant la participation entière des personnes vivant avec un handicap à nos offres de spectacle vivant et de pratique artistique.

→ La participation inclusive accessible

Pour les personnes vivant avec un handicap, une sortie culturelle implique l'accessibilité architecturale du lieu et des contenus de la représentation.

Il ne s'agit pas de proposer des solutions réservées aux visiteurs en situation de handicap, mais bien de créer **une accessibilité dont profite l'ensemble des publics**, en évitant toute discrimination. Afin que les personnes en situation de handicap puissent participer à une offre culturelle, il faut également que les informations nécessaires soient accessibles, là encore de manière inclusive dans tous les moyens de communication. Des collaborateurs sensibilisés et formés sont indispensables pour que nos usagers se sentent bienvenus et à l'aise à la Maison du Théâtre.

Tous ces aspects sont présentés dans ce dossier. Celui-ci s'appuie principalement sur les besoins des personnes en situation de handicap auditif, visuel ou moteur, mais également de celles vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble psychique. **12 millions de personnes en France sont confrontées à une situation de handicap**, de façon temporaire ou permanente ; 85% des handicaps surviennent à l'âge adulte et 80% d'entre eux sont invisibles.

A la Maison du Théâtre, nous ne considérons pas l'accessibilité sous l'angle de la contrainte. Elle est approchée **de façon transversale et comme une opportunité d'innover** pour une meilleure qualité d'usage et d'accès des publics à l'offre artistique et culturelle, qu'ils soient spectateurs, praticiens amateurs ou professionnels.

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » apporte **des évolutions fondamentales** pour répondre aux attentes des personnes handicapées. Un des principes constitutifs de cette loi est celui de l'accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale, favorisant un usage autonome et aisé des équipements publics, des services et des espaces.

Le handicap est, à ce jour, la première cause de discrimination en France.

→ Un bénéfice pour toutes et tous —————

Ouvrir aux personnes en situation de handicap un accès aux offres culturelles génère souvent **un bénéfice pour l'ensemble des publics**. Outre les nouvelles possibilités de rencontre, les **moyens de communication** accessibles se font autour de textes bien construits, des polices d'écriture suffisamment grandes et un langage aisément compréhensible. Il en va de même pour **l'accessibilité des espaces** : des voies de communication sans obstacles entre ou à l'intérieur des lieux servent autant aux personnes se déplaçant en fauteuil qu'aux personnes âgées qui utilisent un dispositif d'aide à la marche, aux familles avec enfants ou aux grands groupes. Une signalétique adaptée, une bonne acoustique et un éclairage efficace sur le lieu de la représentation sont également utiles à tou.te.s.

Les manifestations culturelles dotées de **moyens d'accès aux contenus** pour les personnes en situation de handicap offrent elles aussi un bénéfice pour tous les publics. Cet aspect de l'accessibilité recèle un important **potentiel d'innovation artistique** : les surtitres descriptifs, l'interprétation en LSF (Langue des Signes Française) ou les visites tactiles de la scène font également découvrir aux personnes ne vivant pas avec un handicap auditif ou visuel de nouvelles expériences sensorielles. Elles permettent au public de découvrir d'autres formes artistiques, d'autres artistes, favorisent la venue des publics handicapés qui n'ont pas souvent l'habitude de se rendre dans les lieux de diffusion artistique et créent une mixité de publics pour la vie de l'établissement.

Dans les pages qui suivent, nous mènerons notre sujet autour de trois thématiques fondamentales : qu'est-ce que le handicap, que signifie l'inclusion et quelles sont les conditions d'une participation culturelle inclusive à la Maison du Théâtre ?

Nous présenterons tour à tour les différentes étapes d'une sortie culturelle accessible **de manière concrète et pratique**. À chacune de ces étapes, nous avons relevé les obstacles fréquents et les besoins des visiteurs en situation de handicap et en avons déduit des éléments d'actions, qui reprennent des mesures que nous jugeons indispensables, mais aussi d'autres ciblées sur les besoins des visiteurs vivant avec un handicap spécifique (éléments d'approfondissement).

La démarche d'inclusion et d'accessibilité mobilise l'ensemble de l'équipe de la Maison du Théâtre, et est inscrite dans une dynamique de **coopération avec des acteurs concernés sur son territoire**. De nombreuses associations brestoises accompagnent les personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne, la socialisation.

→ Définitions —————

Le **handicap** désigne « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » (loi du 11 février 2005).

L'accessibilité : « Est considéré comme accessible aux personnes handicapées tout bâtiment ou aménagement permettant, dans des conditions normales de fonctionnement, à des personnes handicapées, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente » (Art R.111-19-2 du Code de l'habitation).

1. L'accessibilité de la structure

L'accessibilité d'une structure implique de permettre l'accès à **l'établissement, à l'information et aux activités proposées**. L'accessibilité vise l'autonomie de la personne. Elle contribue à réduire, voire à supprimer, l'écart entre l'environnement auquel cette personne est confrontée et sa capacité, son besoin, d'y prendre part, d'y accéder. **Accéder, c'est : se repérer, s'orienter, communiquer, échanger et se reposer si nécessaire.**

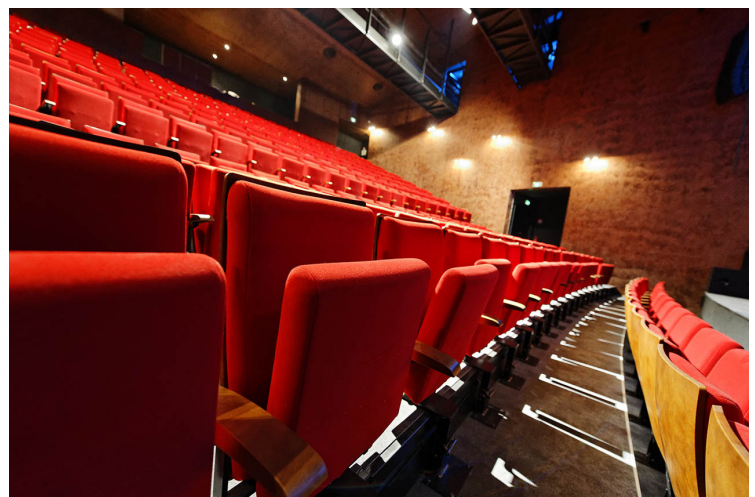
A la Maison du Théâtre, les publics en situation de handicap peuvent accéder :

- comme les autres publics à l'information sur les spectacles et les activités du lieu, par une politique de communication adaptée,
- aux différents espaces du bâtiment, depuis ses abords jusqu'à la salle de spectacle : des aménagements spécifiques et adaptés aux différents handicaps ont été installés tout au long de la chaîne de déplacement,
- aux œuvres présentées et aux actions de médiation favorisant la compréhension de celles-ci : une réflexion sur la programmation, la mise en place de régies de spectacles adaptées et des dispositifs techniques et de médiation humaine ont été engagés,
- au débat, aux outils de la pensée, au discours critique, à l'échange culturel, à la parole citoyenne : cela peut se faire par l'accueil de personnes en situation de handicap sur les propositions de rencontres pour tous ou encore sur des actions menées spécialement à leur intention,
- aux pratiques artistiques en amateur.

→ Concrètement, dans les espaces...

L'accessibilité à la Maison du Théâtre se place **dans une globalité** qui permet le déplacement d'un endroit à un autre, comme une chaîne d'accessibilités successives.

- Les espaces principaux (Le Stella, le Studio et les Ateliers), ainsi que le Café du Théâtre et la billetterie sont **situés au même niveau** et accessibles de plain-pied, dès l'entrée dans la structure, permettant une fluidité de la déambulation.
- L'Administration est accessible par un ascenseur, pour les personnes en situation de handicap moteur.
- La banque d'accueil est adaptée pour les personnes en fauteuil roulant.
- Des banquettes et des assises sont disponibles dans le hall d'accueil et les autres espaces.



→ Une signalétique repérable

La **signalétique** à l'extérieur et à l'intérieur des espaces a été élaborée et installée de manière à être repérable par l'ensemble des usagers de la Maison du Théâtre. Elle participe à l'objectif de se sentir accueilli.e dans la structure.

La signalétique est homogène : le code couleur, la charte graphique, les mentions sont présent.e.s de manière uniforme et cohérente dans l'ensemble des espaces. Les éléments d'informations ont été **installés à différents niveaux pour pouvoir être repérés** en position assise ou debout.



→ Un référent handicap ———

Les établissements culturels engagés dans la mise en œuvre d'une dynamique forte de prise en considération des publics en situation de handicap s'appuient sur la **désignation d'une personne référente**.

A la Maison du Théâtre, François Berlivet, Responsable des Relations avec les Publics, est une personne ressource pour ses collègues sur la question de l'accessibilité et des publics en situation de handicap. Il assure le suivi de la mise en place d'une politique cohérente d'accueil des personnes handicapées dans l'établissement (bilans des actions engagées, points sur les projets à venir, recueil des besoins particuliers...).

Il est l'interlocuteur privilégié pour les partenaires et les personnes en situation de handicap qui sollicitent l'établissement, et s'assure de la prise en compte des besoins de ces personnes dans tous travaux d'aménagement et dans toutes prestations proposées par l'établissement. Pour permettre aux événements et aux lieux d'être accessibles aux publics et aux artistes en situation de handicap, l'ensemble du personnel bénéficie d'un même niveau d'information (par exemple, le personnel d'accueil, les autres secteurs de l'organisation, les membres des compagnies artistiques, etc.).

Outre l'amélioration des connaissances, les activités de formation et de renforcement visent à développer une attitude de compréhension parmi le personnel qui sera en contact direct avec les publics et les artistes, en veillant à ce qu'il soit attentif et disposé à comprendre les éléments émergents et imprévisibles.

→ Inciter et solliciter ———

Pour inciter des personnes ou des groupes de personnes handicapées à venir assister à un spectacle ou prendre part à une action culturelle, La Maison du Théâtre propose :

1. Une politique tarifaire adaptée

- Pour les groupes de personnes venant d'associations et d'institutions d'accueil (**tarif à 6 €** la place sur l'ensemble des spectacles) ;
- Pour les personnes étant dans l'obligation d'être accompagnées pour se rendre au spectacle (**gratuité pour les accompagnateurs/trices**).

2. Des aménagements d'horaires

Pour les personnes en situation de handicap dépendant des contraintes horaires de certains établissements d'accueil, un accès aux **représentations en journée** (10h ou 14h30) est possible. Par ailleurs, l'horaire habituel de début de représentation en soirée (19h30) à la Maison du Théâtre peut également faciliter les sorties et les déplacements en transports en commun.

3. Un accueil personnalisé

Exemple : pour les personnes en situation de handicap visuel, un accueil spécifique est organisé par l'équipe dès l'arrivée des spectateurs dans la structure. Les personnes ont la possibilité d'être **accompagnées dans la salle de spectacle** et de s'installer en amont de l'entrée des autres publics, afin de **se familiariser avec l'environnement** de la représentation ; elles peuvent bénéficier d'une présentation détaillée du décor, des accessoires ainsi que de la répartition des rôles et des personnages, en accord avec l'équipe artistique.

Ces mesures font se rencontrer tous les secteurs de l'établissement : l'information et la communication, l'accueil, la programmation, la technique, la politique d'action culturelle...

→ Informer et communiquer

Les personnes en situation de handicap peuvent trouver sur les **supports de communication de saison** distribués par la Maison du Théâtre (affiches, plaquettes et programmes de saison...) l'accessibilité réelle de la structure, et des informations sur les spectacles et les activités qui leur sont accessibles. Nos moyens sont multiples : dématérialisés, papiers, téléphoniques...

Dans la brochure, certains éléments informent de l'accessibilité des espaces et des spectacles pour tel ou tel handicap, ainsi que des modalités d'accueil, les horaires ou les tarifs possibles, les médiations proposées et le contact du référent handicap. L'intégration de logos et de signes reconnus pour décrire les services d'accessibilité fournis par la Maison du Théâtre, ainsi que l'utilisation d'un langage, d'imprimés et d'éléments visuels accessibles sont développés dans la brochure.



Repères d'accessibilité

L'utilisation de **pictogrammes**, soigneusement choisis, facilite la compréhension des messages pour tous les visiteurs. Les pictogrammes alertent les personnes handicapées sur l'accessibilité qui leur est offerte et sensibilisent le grand public.

Leur utilisation est essentielle pour ceux qui ne comprennent pas immédiatement des textes écrits : personnes ne maîtrisant pas la lecture, personnes présentant un handicap mental, certaines personnes sourdes ou malentendantes, jeunes visiteurs...

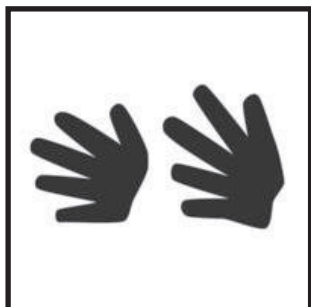
Les pictogrammes **les plus utilisés sur nos supports d'information**, selon le niveau d'accessibilité des événements concernés, sont les suivants :



Personnes ayant un handicap moteur : le site et activités programmées sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



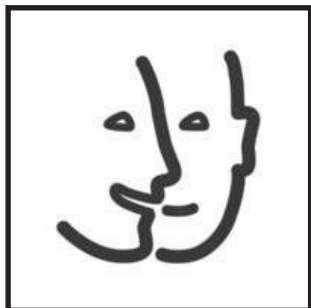
Personnes sourdes et malentendantes : l'ensemble de l'évènement est accessible aux personnes sourdes et malentendantes. L'évènement est visuel et ne fait pas appel ou très peu aux informations sonores.



Personnes sourdes et malentendantes : l'évènement fait l'objet d'un interprétariat en langue des signes.



Personnes non-voyantes ou malvoyantes : le site et/ou l'évènement est accessible aux personnes non-voyantes et malvoyantes.



Personnes ayant un handicap mental ou cognitif : l'accueil est adapté, le repérage et/ou le déplacement est facile, l'information et l'évènement sont accessibles.

Une démarche de sélection et de présentation de **spectacles ciblés** est entreprise chaque saison par la Maison du Théâtre en direction des représentants des structures d'accueil du secteur du handicap de proximité.

Les responsables associatifs dans chaque structure relaient les informations vers leurs usagers. Par exemple, à l'Association Valentin Haüy, Emmanuelle Bargain, secrétaire de la structure, fait une diffusion des informations par mail aux bénéficiaires et par courrier à ceux et celles qui n'ont pas de mail. Les activités sont annoncées une quinzaine de jours à l'avance afin que les personnes puissent s'organiser pour leurs transports, en particulier par Accemo.

Un service brestois : Accemo

En complément du réseau classique de transport, Bibus propose un service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite, les personnes mal-voyantes et/ou malentendantes, ayant un taux d'invalidité égal ou supérieur à 80 %.

Le service Accemo répond aux besoins de déplacements des personnes résidant à Brest et dans les 7 communes de Brest Métropole. Les transports sont assurés à bord de minibus spécialement équipés.

Le service fonctionne tous les jours, sauf le 1er mai, sur inscription et réservation pour des déplacements occasionnels ou réguliers.

De nombreux spectateurs et usagers de la Maison du Théâtre sollicitent ce dispositif, qui permet de réaliser leurs trajets pour venir sur les représentations ou les rencontres artistiques.



→ Médiations autour des spectacles —————

Une diversité d'actions de médiation est proposée en amont des représentations pour faciliter la compréhension des spectacles.

1. Des visites guidées du plateau, des coulisses et des espaces de la Maison du Théâtre sont organisées chaque saison pour tous les publics, ainsi que des rencontres avec les équipes techniques. Elles permettent d'évoquer tour à tour l'histoire et l'agencement du bâtiment, les anecdotes et superstitions liées au théâtre ainsi que les différents métiers et secteurs d'activités du spectacle vivant.

2. **Des visites tactiles, à destination des publics en situation de handicap visuel**, sont également menées. Elles permettent de faire découvrir la scénographie en faisant appel aux différents sens : toucher les costumes, arpenter la scène et appréhender les éléments de décor...

3. **Une transmission d'informations** est proposée aux animateurs ou responsables d'associations qui amènent leurs groupes à la Maison du Théâtre, en leur envoyant par exemple des **dossiers d'accompagnement au spectacle**. Ces dossiers conçus à partir d'un collectage d'informations auprès des compagnies, permettent de choisir des activités de sensibilisation à l'univers d'un spectacle : travail autour de l'affiche ou de photographies issues de répétitions, exercices de restitution en mémoire différée, liens vers d'autres œuvres artistiques, présentation des intentions des artistes, introduction du vocabulaire lié au théâtre...

→ La pratique artistique

La Maison du Théâtre met régulièrement en place des **propositions de stages et de formations accessibles** aux personnes en situation de handicap, et parfois menées par des intervenants et des artistes également en situation de handicap.

Les Ateliers et le Studio de la Maison du Théâtre peuvent être mis à disposition de nos adhérents et de structures pour des ateliers de pratique artistique.

Nos espaces peuvent également être utilisés pour des temps de réunion et de formation.

En octobre 2020, une **rencontre** permettant des échanges et une meilleure connaissance entre les différents publics, a ainsi été organisée (en relation avec l'Entresort- Centre national pour la création adaptée) pour réfléchir aux activités qui peuvent être proposées aux publics en situation de handicap et des adaptations nécessaires pour permettre à l'enseignement et à la pratique du théâtre, d'être accessibles à toutes et tous.



© François Berlivet

La rencontre a donné une large place aux témoignages des acteurs présents, dont les comédiens du Pôle Keraman de l'APF France Handicap. Elle a permis une meilleure interconnaissance des secteurs concernés, et de prendre la mesure de la diversité des situations pour renforcer l'accessibilité de toutes et de tous aux pratiques théâtrales et à son enseignement.

→ Une participation à un projet collectif

La Maison du Théâtre, représentée par son référent handicap, a participé à **un atelier de travail intitulé « Accès à la culture des personnes en situation de handicap »** organisé par le réseau « La culture, partageons-la » mis en place et animé par la Ville de Brest.

Cet atelier spécifique a été créé en 2016. Il est constitué d'acteur.rice.s du monde culturel de la ville d'une part, et, d'autre part et à parité, des personnes en situation de handicap, d'associations qui les fédèrent et de services œuvrant dans le champ du handicap. Le rôle de cet atelier est de concevoir des actions permettant de **faire évoluer l'accès à la culture** des personnes en situation de handicap.

La co-construction de la démarche a reposé sur le principe de la rencontre entre référent.e.s issu.e.s de différents milieux, chacun.e apportant son expertise singulière aux autres, l'éclairage de ses besoins et de ses envies, de ses contraintes et des possibilités à explorer.

Rapidement, les participant.e.s ont trouvé ensemble l'idée de la première action : un outil qui permette de « venir et participer facilement », qui soit « simple pour les organisateur.rice.s », « utile à tous », pour « tous les types de handicap » et « tous les domaines culturels ».

Cette idée a progressivement donné naissance à **la Handibox**, solution venant lever les obstacles matériels à l'accès à la culture.

Des **matériels spécifiques**, permettant de **faciliter l'accès aux événements culturels et à leurs contenus**, ont été choisis sur les recommandations des participant.e.s de l'atelier relevant du champ du handicap. Il s'agit d'un ensemble d'éléments et d'un fonds documentaire permettant une mise en œuvre facilitée de l'accueil de personnes en situation de handicap, des méthodes et contacts pour y parvenir. C'est un ensemble d'outils très complet permettant de gérer le maximum de configurations dans l'accueil : une première en France à un tel niveau d'équipements !

Le dispositif est prêté gracieusement par la Ville de Brest aux associations brestoises organisatrices de manifestations culturelles ayant lieu en extérieur ou, ponctuellement, dans des lieux dont la destination première n'est pas de recevoir du public. La Maison du Théâtre a, par exemple, pu intégrer ces éléments à la Fête de la Brass, événement organisé sur le quartier de Lambézellec en extérieur.



2. L'accueil, selon les handicaps

1. Vers les publics en situation de handicap auditif



Les publics vivant avec un handicap auditif sont des personnes confrontées à **des obstacles dans leur environnement** à cause d'une déficience ou d'une surdité. Les informations transmises de manière purement acoustique ne leur sont que partiellement accessibles, voire pas du tout. Lorsqu'elles assistent à une manifestation culturelle, ces personnes ont donc impérativement besoin d'un **accès visuel complémentaire** à l'accès acoustique aux informations, selon l'approche dite multisensorielle ; il peut s'agir d'espaces bien éclairés ou de moyens de communication facilement lisibles. Le handicap auditif concerne officiellement 4 millions de personnes en France, soit 6,6 % de la population française.

Le handicap auditif n'existe pas : il y en a plusieurs, allant des déficiences auditives légères à graves jusqu'à la surdité. Chaque degré de limitation s'accompagne de différents besoins qui doivent être satisfaits à travers différentes mesures de communication.

Il est par exemple généralement possible de communiquer verbalement avec les personnes malentendantes qui utilisent des appareils auditifs. Les personnes sourdes, quant à elles, lisent souvent sur les lèvres ou recourent à **la langue des signes**, considérée comme leur langue maternelle. Très différente de la langue parlée et écrite, elle possède son propre système linguistique visuel. La langue des signes renvoie à une culture à part entière, à savoir la culture sourde. À l'instar de la langue parlée, elle n'est pas universelle : en France, les personnes sourdes utilisent **la LSF** (Langue des Signes Française). Pour communiquer par écrit avec les personnes sourdes de naissance, il convient donc d'utiliser un niveau de langue aisément compréhensible, car la langue écrite constitue souvent une langue étrangère. Dans la communication orale, une articulation claire et un bon éclairage sont importants pour permettre aux personnes concernées de lire sur les lèvres.

L'accès aux contenus de nos manifestations culturelles pour les personnes vivant avec un handicap auditif peut être garanti avec des moyens d'accès spécifiques (comme une **interprétation en langue des signes**). D'autres propositions sont naturellement accessibles (spectacles visuels).

Pour que les personnes vivant avec un handicap auditif puissent utiliser ces moyens d'accès aux contenus, il est important qu'elles puissent avoir des **places adaptées** dans la salle de spectacle, d'où elles auront par exemple une vue dégagée sur la scène et, en même temps, sur l'interprète en langue des signes. Dans ce dernier cas, les places situées dans l'espace avant latéral sont particulièrement adaptées.

→ L'accueil des personnes vivant avec un handicap auditif à la Maison du Théâtre

- Les personnes de l'équipe chargées de l'accueil se présentent en donnant leur nom et leur fonction, et demandent aux personnes si une assistance leur est nécessaire. Se placer dans un endroit calme.
- Les membres de l'équipe d'accueil restent immobiles et s'adressent aux visiteurs en maintenant le contact visuel pour que ceux d'entre eux qui communiquent en lisant sur les lèvres puissent suivre les explications. Penser à s'interrompre si on doit se retourner.
- Il est essentiel de s'adresser directement à la personne sourde, même si elle est accompagnée.

- Quand on explique quelque chose, par exemple l'utilisation du terminal de paiement, il est essentiel de parler avant de montrer : les visiteurs en situation de handicap auditif ne peuvent pas en même temps regarder la machine et lire nos instructions sur les lèvres.
- Si l'on n'arrive pas à se faire comprendre, il est possible de proposer un moyen d'écriture sans jamais l'imposer. Les personnes sourdes ne maîtrisent pas forcément l'écrit ou la lecture; seulement 20 % des personnes sourdes savent lire.
- Un apprentissage de quelques signes en LSF (bonjour, merci...) est proposé à l'équipe d'accueil (autre indication : consulter les dictionnaires LSF/FR en ligne ou via l'application Elix). Le service ACCEO propose une accessibilité téléphonique aux personnes sourdes et malentendantes.

→ Exemples d'actions mises en place —

Lorsque cela est possible, et que le budget le permet, La Maison du Théâtre programme un spectacle avec adaptation LSF, accessible aux personnes déficientes auditives.

Ces procédés sont parfois **intégrés de manière artistique** dans l'élaboration des productions scéniques, comme pour le spectacle *La vie animée de Nina W.*, de la Compagnie Les Bas-bleus, proposé en 2022 à la Maison du Théâtre avec la participation d'Accès Culture ; l'interprétation en LSF de la pièce était alors réalisée par la comédienne Katia Abbou.

Un véritable **travail d'adaptation du texte** en français vers la langue des signes est réalisé par ces comédiens LSF en amont des représentations tout **en préservant l'esprit de la mise en scène**. Les comédiens LSF sont soutenus par le regard extérieur d'un professionnel de la LSF afin d'enrichir leur adaptation.



Rechercher



Adaptation LSF : La Vie Animée de Nina W.

(Support vidéo d'information pour l'adaptation LSF de *La vie animée de Nina W.*)

En 2021 et 2022, les publics sourds et malentendants ont pu bénéficier de **deux sessions de stage** menées par Gwénola Lefeuvre, metteuse en scène et mime. Elle enseigne dans diverses structures sa pédagogie, et invite à ouvrir les possibilités théâtrales du corps de l'acteur. Titulaire d'un Diplôme de Compétence Linguistique en LSF (Langue des Signes Française, IVT, Paris), elle met aussi en scène des spectacles bilingues, à la recherche d'une esthétique visuelle et d'un langage commun, au-delà des mots. Aujourd'hui, elle met en scène, crée, joue parfois, écrit, enseigne. Elle est agréée Intervenante extérieure art et culture par l'Éducation Nationale en 2019 et a validé une certification professionnelle Arts et Techniques de la Mise en Scène en 2021.

Les stages *Le corps en scène* et *La Parole du Corps*, proposés en juin 2021 et avril 2022, à destination des personnes signant, étaient des **modules d'initiation au théâtre gestuel** (transmission du message par l'acteur en abordant les différentes facettes du jeu corporel, son comportement rythmique). Les stages ont été réalisés en partenariat avec LSF 29, la section Mains et Regards et des interprètes Français-LSF.



© Sabine Rioualen-Desrumaux

« J'ai adoré ce stage, les liens qui se sont créés, nous pouvions avoir confiance les unes envers les autres. J'ai pris du recul avec mon métier (enseignante avec des enfants sourds). J'ai pu tester la langue des signes autrement qu'avec un regard pédagogique. Nous avons appréhendé beaucoup de techniques permettant de ressentir son corps, de jouer avec son corps. Nous avons pu prendre du recul avec le COVID et juste jouer, ce qui m'a donné envie de reprendre le théâtre. »
(Catherine, qui a suivi ce stage à la Maison du Théâtre)

En mai 2023, a été organisé le stage « De l'intime au plateau, d'une langue aux multiples langues », **mené par un trio d'intervenants multilingues LSF, breton, français** qui a choisi pour thème la relation intime et singulière que nous entretenons avec ce que nous mangeons, en lien avec la création *Nos voies lactées* du Teatr Piba, présenté à la Maison du Théâtre en novembre 2023.

L'une des artistes intervenantes était **Thumette Léon, danseuse et comédienne en théâtre bilingue français-LSF**. Elle travaille avec plusieurs compagnies multidisciplinaires : Débordante Cie, IVT-International Visual Theatre, Théâtre Des Silences, Danse des Signes. Elle est titulaire d'un Diplôme Universitaire Spectacle visuel en LSF de l'École de Théâtre Universel depuis juin 2022.

Le stage a été proposé à destination de personnes sourdes et entendants, signant en LSF, brittophones ou francophones.



© Claire Dejoux



© Darek Szuster

→ Des réseaux d'informations

La Maison du Théâtre communique la programmation de ces événements **d'abord de manière ciblée**, par l'intermédiaire de dispositifs associatifs permettant de relayer l'information vers leurs usagers, mais également au Tout Public, notamment par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Exemples d'associations ciblées par la Maison du Théâtre :

- **Sourdine** : Association de Malentendants et devenus Sourds (mail : ASMF.Sourdine@wanadoo.fr)
- **Section théâtre Mains et Regards** (mail : mainsetregards@gmail.com)
- **Union des familles d'enfants sourds** (02 98 07 67 27)
- **Association des Sourds du Finistère (ASF)** : L'association regroupe les associations de Sourds du département pour travailler ensemble à apporter des réponses adaptées aux besoins des Sourds en matière d'accessibilité et d'autonomie (mail : collectif.sourds29@gmail.com / contact@sourds29.bzh)
- **Association Finistérienne pour Déficients Auditifs (AFDA)** : L'association propose une prise de soin des enfants et des adolescents atteints de surdités moyennes, sévères ou profondes. Elle accompagne les familles vers la compréhension de la déficience auditive et déploie des moyens adaptés à la prise en compte du handicap auditif en milieu scolaire ordinaire ou spécialisé (mail : dufour.fabienne@afda.fr)
- **Añvol** : La structure promeut l'accessibilité et la pluralité des modes de communication, dont la LSF. L'association Añvol met en place des sorties culturelles (mail : contact29@anvol.bzh)
- **Association Départementale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs du Finistère** (mail : adepeda.29@wanadoo.fr)
- **Surd'Iroise** (mail : contact.surdiroise@gmail.com)
- **Association KUNDY** : plateforme sur laquelle il est possible de publier des événements accessibles aux personnes en situation de handicap.
- **Association FAIS-MOI SIGNE** : plateforme sur laquelle il est possible de publier des événements en lien avec la LSF
- **SOURDScope** : Groupe Facebook permettant la communication des propositions accessibles aux publics sourds et malentendants.

→ Un spectacle emblématique

Du 22 au 25 novembre 2023, la Maison du Théâtre a programmé le spectacle *Hentoù gwenn - Nos voies lactées*, du Teatr Piba (Brest). La compagnie avait finalisé la création de cette pièce dans les espaces de la Maison du Théâtre, co-productrice du projet.

Le spectacle, roadtrip polyphonique et multilingue, menait le spectateur sur une route peu connue du public, celle du lait, afin d'y découvrir les secrets qui se cachent dans cette matière si commune en apparence, mais qui recèle bien des surprises.

Sur le plateau, **Thumette Léon**, comédienne sourde, et **Maelc'hen Laviec**, interprète et collaboratrice artistique de la compagnie, portaient la parole des personnages **en LSF**. Les spectateur/trices étaient installé.e.s en partie au plateau, autour de petites tables rondes en proximité du dispositif. Maelc'hen Laviec était présente et visible tout au long du spectacle afin de traduire l'intégralité à destination du public sourd.

Un accueil spécifique avait été mis en place par la compagnie en amont de chaque représentation : Laetitia Morvan, médiatrice LSF, accueillait les spectateurs/trices sourd.e.s de manière à leur présenter le déroulé et les spécificités du spectacle. Une signalétique adaptée avait également été mise en place.



2. Vers les publics en situation de handicap visuel



Tout comme pour le handicap auditif, LE handicap visuel n'existe pas. Ce public non plus n'est pas homogène : de la malvoyance à la cécité, les degrés de limitation sont tout aussi divers que les besoins qui en résultent. Alors que l'absence d'informations acoustiques ou tactiles dans les institutions culturelles met considérablement en difficulté les personnes aveugles, les conditions de luminosité, les couleurs et les contrastes défavorables constituent souvent des obstacles pour les personnes malvoyantes. En France, près de 1,7 million de personnes sont atteintes d'un trouble de la vision, et 207 000 personnes sont aveugles. Seulement 15 000 personnes en France peuvent lire le braille.

Beaucoup de personnes en situation de handicap visuel utilisent des **lecteurs d'écran** qui lisent à haute voix des informations numériques, par exemple des sites Internet, des documents Word, des e-mails ou le contenu d'applications. Il est donc indispensable de rendre nos moyens de communication **accessibles** pour permettre à ces personnes de s'informer de manière autonome sur nos offres culturelles. Elles doivent par ailleurs être prises en charge de manière appropriée au guichet, à l'entrée en salle, lors de l'indication des places ou dans le Café du Théâtre.

→ L'accueil des personnes vivant avec un handicap visuel à la Maison du Théâtre —————

- Les personnes de l'équipe chargées de l'accueil se présentent en donnant leur nom et leur fonction, et décrivent leur environnement dans le détail, en expliquant précisément où se trouve les espaces (salle de spectacle, Café du Théâtre, etc.).
- Chacun.e utilise un langage précis et clairement compréhensible, en évitant les expressions de localisation telles que « ici ».
- Les membres de l'équipe d'accueil peuvent être amenés à proposer aux personnes déficientes visuelles de les accompagner pour faciliter leurs déplacements dans les espaces. Dans ce cas, proposer son coude à la personne guidée, qui pourra avancer 1 pas en arrière pendant le déplacement.
- L'accueil est ouvert plus tôt pour ce public, afin de permettre un accès optimal dans les espaces.
- Les adaptations permettent la participation de publics plus larges que ceux initialement visés. Ainsi, par exemple, l'utilisation de grands caractères pour les publics malvoyants est une aide pour les publics dyslexiques.

→ Une action participative : l'audiodescription —————

Souhaitant renforcer les liens créés avec ces publics en entreprenant un nouveau projet ambitieux, et confirmer son implication sur son territoire, la Maison du Théâtre a souhaité mettre en place en 2022 **des ateliers d'audiodescription** à destination de personnes déficientes visuelles, en lien avec l'**Association**

L'OEil Sonore, l'Association Valentin Haüy et l'Association Longueur d'Ondes, autour du spectacle *Pascal(e)* du Groupe Odyssées (Rennes), écrit par Carole Dalloul et mis en scène par Marie Thomas.

Le **procédé d'audiodescription** permet d'enrichir l'écoute des personnes en situation de handicap visuel, qui perçoivent naturellement le texte et l'interprétation des comédiens. Il consiste à transmettre des informations sur la mise en scène, les décors, l'attitude des comédiens, leurs costumes et leurs déplacements pendant les temps de silence des comédiens. Les descriptions sont transmises au spectateur via un casque mis à sa disposition. Elles sont diffusées entre les dialogues afin de ne pas perturber la compréhension de l'oeuvre.

L'audiodescripteur suit le projet **pendant son élaboration**. Le travail se fait toujours avec un collaborateur professionnel déficient visuel, formé à l'audiodescription ; il est présent pour préciser quand cela ne fonctionne pas.

L'audiodescription permet une rencontre collective, **dans le respect de la perspective de chacun.e**.

Les objectifs sont pluriels :

- Favoriser l'accès des personnes déficientes visuelles à une proposition artistique à la Maison du Théâtre, et permettre la participation des usagers déficients visuels à un travail collectif d'audiodescription, mené en partenariat avec les associations ;
- Favoriser par la rencontre avec les femmes et les hommes qui interviennent dans les équipes associatives, artistiques et culturelles un intérêt et une fréquentation des lieux culturels ;
- Favoriser une découverte des techniques permettant l'audiodescription pour tous les publics, et ainsi l'inclusion.



© François Berlivet

Les ateliers ont été menés par Marie Diagne, de l'Association L'Oeil Sonore & Le Cinéma Parle, qui vise à rendre accessibles, par le moyen de l'audiodescription, les oeuvres relevant des activités artistiques, artisanales ou techniques. Son but est ainsi de transmettre aux personnes touchées par un handicap visuel toutes les richesses de l'art afin qu'elles partagent avec ceux qui voient le plaisir de la culture. La **Mission Handicap de la Ville de Brest** a représenté un soutien dans la construction et le financement des actions.

Le groupe a travaillé à partir d'une captation vidéo de la pièce. Marie Diagne voulait **confronter sa perception à celle des usagers**, et construire avec eux les phrases qui permettraient une perception juste de la mise en scène.

Dans le groupe constitué, Lionel, malvoyant, perd la vue progressivement, Didier a perdu la vue tardivement, Arnaud a perdu la vue très jeune, et Pascaline est aveugle de naissance. Les perceptions de chacun se nourrissaient ainsi de manière très variée, et fondaient tout l'intérêt du projet. Les participants aboutissaient à une première description faite de leurs choix, de leurs mots, et des remarques de Marie. Elle relisait la description sur la pièce pour s'assurer des calages, de la justesse des mots, de la respiration des phrases.

Pascaline, Didier, Lionel et Arnaud ont accepté **d'interpréter leur texte, et les enregistrements ont été organisés** dans les espaces de la Maison du Théâtre. Les audiodescripteurs/trices lisaient assis.e.s, chacun.e avec une méthode différente (braille, texte en gros caractères blancs sur fond noir, répétition orale...).

La représentation avec la diffusion de l'audiodescription, interprétée par les voix de Marie et des usagers, fut un réel moment de partage. Il y avait une grande fierté à présenter le projet à l'ensemble des spectateurs (267 personnes) présent dans la salle en amont de la pièce. Le public a répondu présent, et a testé nombreux, enthousiaste et à tout âge la découverte de la mise en scène de théâtre avec l'audiodescription. En tout, **47 personnes ont choisi d'expérimenter le dispositif**, certain.e.s pour la première fois.

Des contacts ont été pris avec les structures diffusant le spectacle après la Maison du Théâtre, pour leur proposer de diffuser également l'audiodescription à destination de leurs publics.

L'ensemble des participants ont exprimé des objectifs communs : se retrouver pour un nouveau projet sur la saison 2023/2024, **en y associant un nouveau partenaire : l'IPIDV** (Initiatives Pour l'Inclusion des Déficients Visuels) et un groupes d'enfants, sur le temps scolaire notamment.



« J'ai trouvé passionnant ce travail sur l'audiodescription de Pascal(e), d'autant que la pièce était très intéressante et très bien jouée. Lorsque nous avons parlé du projet en début d'année avec Marie, je ne m'attendais pas à ce que ce soit aussi riche. Je ne crois pas non plus que j'avais pris la mesure de l'investissement que cela demandait. Il fallait aller beaucoup plus loin que lorsque nous faisons des relectures, ce qui permet de suivre le processus de construction d'une audiodescription quasiment d'un bout à l'autre ; même si Marie a travaillé bien plus que nous !

C'est aussi une bonne expérience au niveau du travail en groupe. J'ai trouvé que nous étions soudés et souvent complémentaires. L'ambiance de travail était chaleureuse et motivante. Concernant la partie enregistrement, on se rend compte que ce n'est pas si évident de placer sa voix, d'articuler, de parler à la bonne vitesse pour que ce soit compréhensible et que cela ne prenne pas trop de place.

J'avais déjà fait l'expérience de me réécouter ; ce n'est pas la partie la plus agréable, mais cela permet de bien connaître le résultat de notre travail. J'ai trouvé que c'était réussi. C'est super de penser que cette audiodescription va voyager. J'aimerais pouvoir renouveler cette expérience ! »

(Pascaline Vauche, usagère de l'Association Valentin Haüy et participante au projet)

« J'étais toujours étonnée de me rendre compte que c'est à partir de ma première description que les questions des usagers m'obligeaient à repérer ce que je n'avais pas encore vu, ou bien même une erreur de perception visuelle de ma part ! J'aime beaucoup ce moment-là de la découverte d'une mise en scène.

Il fallait que nous soyons tous fiers du résultat. Pas d'à peu près. Pas de « mais ce n'est qu'un atelier ». Non, nous réalisons une véritable audiodescription ! L'écoute douce de Victor Blanchard, qui a réalisé l'enregistrement, le nettoyage et le montage, a été capitale à ce moment du projet.

J'attendais depuis longtemps la réalisation inclusive d'une version audiodécrite, et sa diffusion. C'est-à-dire un projet d'accessibilité qui ne soit pas fait uniquement pour mais vraiment avec. J'aime beaucoup la confrontation de mes textes descriptifs avec les publics auxquels on dit qu'ils sont destinés. Parce qu'avec une attente et une écoute véritable de leurs remarques, j'accepte de modifier mon texte, ou de refuser certains éléments en étant capable d'expliquer pourquoi, jusqu'à co-écrire avec eux. Le résultat ne trompe pas : l'adaptation convainc, et le public suit. Le projet a fonctionné parce qu'il est celui d'une équipe, dans lequel j'avais rarement aussi simplement trouvé une place. »

(Marie Diagne, autrice-audiodescriptrice)

La Maison du Théâtre met tout en oeuvre pour programmer au moins un spectacle en audiodescription par saison, en fonction des possibilités.

→ Une découverte adaptée du théâtre

Des visites **tactiles** du décor, des accessoires et des costumes sont organisées en amont des représentations pour nourrir l'imagination des spectateurs déficients visuels et les immerger dans l'univers de la compagnie. Le décor est installé, et accompagnées d'un médiateur, les personnes déficientes visuelles s'y promènent, peuvent toucher les éléments, appréhender la mise en scène. Cela leur permet ensuite de se

faire une représentation lorsque l'audiodescription leur donne des éléments de décor, et de mise en scène.

Hors périodes de diffusion de spectacles, des **découvertes guidées et adaptées des coulisses** du théâtre et de l'envers du décor sont organisées, de manière à permettre aux usagers de l'association Valentin Haüy de connaître l'environnement du théâtre.

Ces rencontres sont menées par le Responsable des Relations avec les Publics et le Directeur technique de la structure, afin d'inclure à la déambulation une entrée dans l'univers de la régie lumière et son.



© Géraldine Roudaut



3. Vers les publics en situation de handicap moteur



Les publics vivant avec un handicap moteur sont des personnes qui se déplacent en fauteuil roulant, avec un déambulateur, avec d'autres dispositifs d'aide à la marche (cannes, béquilles, etc.), ou sont des personnes ayant d'autres difficultés de déplacement et qui sont confrontées à des obstacles dans leur environnement. L'éventail des déficiences motrices est lui aussi très large. Si certains visiteurs peuvent emprunter les escaliers, seuls ou avec une aide, ceux-ci seront en revanche insurmontables pour les personnes en fauteuil roulant. Le handicap moteur concerne officiellement 850 000 personnes en France, dont 370 000 qui utilisent un fauteuil roulant.

Les principaux obstacles auxquels se heurtent les personnes en situation de handicap moteur lors de manifestations culturelles **sont d'ordre architectural et naturel**, et ce souvent dès le chemin d'accès au lieu (marches, inclinaison, revêtement inégal, etc.).

En tant qu'organisateur, il nous appartient de vérifier **l'accessibilité du parcours d'accès**. À leur arrivée, les visiteurs en situation de handicap moteur doivent avoir la possibilité d'entrer dans les espaces de la Maison du Théâtre et de s'y déplacer.

→ L'accueil des personnes vivant avec un handicap moteur à la Maison du Théâtre

- Des emplacements de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite sont situés dans les rues à proximité de la Maison du Théâtre.
- L'accueil des visiteurs utilisant un fauteuil roulant ou un autre dispositif d'aide à la marche ou vivant avec un autre handicap moteur est partagé entre les membres de l'équipe, selon la répartition des effectifs sur les représentations.
- Si l'accès à l'espace de la représentation est uniquement possible via une entrée secondaire, elle est aménagée de façon accueillante et signalisée depuis l'entrée principale.
- La banque d'accueil est adaptée pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Les membres de l'équipe d'accueil veillent à ce que les outils d'information (comme les programmes et les brochures) soient accessibles.
- Au besoin, les personnes peuvent être accompagnées jusqu'à leur place de manière à écarter tous les obstacles éventuels (par exemple des supports d'affichage).
- La salle est préparée en amont en ôtant au besoin un ou plusieurs sièges (les personnes à mobilité réduite ne se signalent pas toujours ; par conséquent, il est parfois nécessaire de prévoir des modalités organisationnelles pour déverrouiller des sièges afin de placer une personne en fauteuil roulant). Le Stella, salle principale de représentation à la Maison du Théâtre, bénéficie de 7 emplacements réservés aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

→ Exemples d'actions mises en place

Depuis deux saisons, **Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Kéréon** occupe des espaces de la Maison du Théâtre pour **des ateliers de pratique artistique**.

Le GEM accompagne des personnes victimes de traumatismes crâniens ou de cérébrolésions, pour rompre l'isolement, créer du lien social et développer l'esprit d'entraide. Ses locaux sont situés dans le quartier de Lambézellec, dans une maison équipée pour accueillir les personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

Un atelier théâtre mené par la comédienne et intervenante théâtre Ida Hertu, à destination de membres de l'association (en situation de handicap) et de personnes valides (notamment des étudiants de l'ITES) a par exemple été organisé en 2022.

LADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, a également été accueillie à la Maison du Théâtre pour des ateliers de pratique artistique. Le dispositif accompagne des personnes atteintes de lésions cérébrales acquises, d'au moins 18 ans, avec une RQTH et une orientation par la MDPH.

L'IME de Kerlaouen (Landerneau) est un institut médico-éducatif qui accueille des enfants, des adolescents et de jeunes adultes déficients mentaux profonds (polyhandicapés, troubles envahissants du développement), âgés de 3 à 20 ans. L'IME est l'un des établissements du pôle d'Actions Médico-Sociales de l'Association Don Bosco. Les usagers et éducateurs de l'établissement fréquentent la Maison du Théâtre chaque saison, autour d'un parcours de spectacle sur des représentations en journée.

« Nous sommes un public assidu depuis plusieurs années, même si nous ne pouvons venir qu'avec des petits effectifs à chaque représentation. En ce qui concerne les jeunes que nous accueillons, nous privilégions les spectacles musicaux et/ou ceux qui apportent des stimulations sensorielles adaptées (au niveau visuel notamment). L'intérêt est aussi de sortir de l'établissement, d'aller à la rencontre d'un univers, hors de la vie quotidienne où ils peuvent renforcer leur curiosité, éveiller leur imaginaire.

L'un des objectifs étant de leur permettre de découvrir ces spectacles comme tout un chacun, vivre une expérience collective avec d'autres jeunes ; le fait de venir en petit groupe permet aussi aux autres enfants de percevoir les différences.

Les trajets se font avec un de nos véhicules, nous ne pouvons amener que 3 jeunes en fauteuils par fourgon ; les éducateurs ont beaucoup apprécié le fait de pouvoir se positionner à plusieurs reprises à l'arrière du bâtiment.

L'accueil des jeunes est d'ailleurs un point essentiel et les professionnels soulignent la prévenance de l'équipe de la Maison du Théâtre. Le fait de leur dédier un espace est important. Les affiches envoyées en amont et les fiches explicatives peuvent également aider à annoncer et anticiper le spectacle ou à en garder une trace.»

(Anne Toscer, Éducatrice spécialisée à l'IME de Kerlaouen)

4. Vers les publics vivant avec un handicap intellectuel



On distingue 3 types de handicap intellectuel :

- **La déficience mentale** : les capacités de compréhension et d'apprentissage sont sensiblement réduites, ces troubles peuvent apparaître à la naissance ou après un accident. Ils ne peuvent pas être soignés, mais compensés par un environnement aménagé et un accompagnement humain (exemple : trisomie 21).
- **La déficience cognitive** : elle affecte les capacités de raisonnement et les capacités fonctionnelles (mémoire, langage, praxie, fonction visio-spaciale, agnosie...), ou peut être une déficience du traitement de l'information à la conscience (exemples : maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson...)
- **La déficience psychique** : elle n'affecte pas directement les capacités intellectuelles, mais plutôt leur mise en oeuvre.

Ces publics incluent des **personnes très diverses**, vivant par exemple avec des lésions cérébrales ou des difficultés d'apprentissage. Les personnes en situation de handicap mental éprouvent des difficultés d'ordre cognitif, relatives à ce qui a trait à la compréhension, l'abstraction, la mémoire, l'orientation dans l'espace... Ces personnes ont besoin d'être en sécurité dans leurs repères spatiaux et temporels, particulièrement dans des situations inhabituelles. Elles ont une très grande sensibilité à l'environnement et aux relations personnelles. Le handicap concerne officiellement 700 000 personnes en France, ce qui représente environ 20 % des personnes en situation de handicap.

Des **moyens de communication spécifiques** en français facile à lire et à comprendre (FALC) ou une communication verbale dans un langage simple constituent de bons moyens de fournir des informations adaptées aux groupes concernés et d'échanger avec les visiteurs vivant avec un handicap intellectuel. Beaucoup d'entre eux sont accompagnés par des structures spécifiques lorsqu'ils viennent à la Maison du Théâtre. Ils sont accueillis personnellement sur place par des collaborateurs sensibilisés et formés à des rencontres ouvertes et simples.

Ce handicap se traduit par des difficultés de relation à l'autre. Les personnels d'accueil savent faire la différence entre l'incivilité, qui est un acte volontaire et conscient, et une attitude « décalée », qui peut être caractéristique du handicap psychique. Les compagnies artistiques sont également sensibilisées aux spécificités des représentations incluant des personnes porteuses d'un handicap intellectuel.

→ L'accueil des personnes vivant avec un handicap intellectuel à la Maison du Théâtre

- La communication se fait en utilisant un niveau de vocabulaire simple, de manière concrète et imagée, en mode affirmatif, pour présenter les espaces ou les spectacles.
- Lorsque cela est possible, et que des groupes de personnes sont concernés, l'accueil se fait dans un espace séparé, au calme, loin des endroits bruyants et très fréquentés.
- La démarche d'accueil consiste à rendre accessible la manifestation à ces personnes sans toutefois indiquer que certains aménagements ont été faits expressément pour elles. L'écoute et l'accueil sont

essentiels. Toutes situations d'attente, de proximité avec la foule sont limitées au maximum.

- Le placement en salle est réalisé en tenant compte du handicap des personnes, qui peuvent également avoir un handicap moteur ou sensoriel associé à la déficience intellectuelle. Ainsi, les spectateurs/trices peuvent bénéficier de places à proximité des issues, si une sortie est nécessaire au cours de la représentation.

→ Une structure très active : l'IME Jean Perrin

L'établissement accueille des enfants de 6 à 14 ans qui présentent une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés. L'Institut-Médico-Educatif s'appuie sur l'interdisciplinarité qui prend en considération l'enfant inscrit dans son environnement familial, social et scolaire. Le travail se fonde en premier lieu sur la relation et s'étaye de supports éducatifs, pédagogiques, rééducatifs. L'accompagnement de l'enfant se conçoit avec la famille et l'ensemble des partenaires (école, autre service de soins, structures sociales ou de loisirs).

« En tant qu'enseignant en Institut Médico-Educatif, le jeune public porteur de handicap intellectuel âgé de 12 à 15 ans a une place importante au sein de la société. La mixité sociale est de plus en plus représentée dans les différentes institutions citoyennes. La programmation de la Maison du Théâtre est en cohérence avec notre public dans le sens où les spectacles sont adaptés au niveau des âges (balayage de la petite enfance au lycée pour les représentations scolaires). L'ouverture culturelle est un droit pour tous les élèves et figure dans le domaine des représentations du monde et de l'activité humaine du socle commun de connaissances, de compétences et de culture de l'Education Nationale. A ce titre, chaque élève de l'IME lorsqu'il est en capacité de s'inscrire dans un collectif au sein d'une salle de représentation, peut venir expérimenter les émotions du spectacle vivant. Nos venues à la Maison du Théâtre sont l'occasion pour certains de découvrir un lieu peu fréquenté, un type de spectacle inconnu, d'appréhender les codes sociaux lors d'une représentation. Notre public exprime généralement ses ressentis avec franchise et sans retenue. Un travail en amont de la représentation est réalisé pour contextualiser la venue au spectacle : nous nous posons les questions qui, quoi, où, quand, comment et pourquoi. Ensuite, a posteriori (en activité citoyenneté) un retour est toujours réalisé en classe pour développer la compréhension globale et/ou fine des pièces observées. Chacun peut s'exprimer sur ses ressentis. L'accueil des groupes en amont de la réception est toujours réalisé avec soin. Les questions des jeunes peuvent être posées et le personnel est toujours disponible pour y répondre. C'est un lieu qui est sécurisant pour nos élèves. En général, nous venons à une fréquence de deux fois par année scolaire. Nous nous rendons à la Maison du Théâtre par les véhicules de l'institut ce qui facilite notre venue. Ce lieu est important pour nous de par sa proximité, sa portée intellectuelle et culturelle. »
(Benoît Pommier, enseignant au Pôle Education et scolarisation de l'IME Jean Perrin)

→ Le SESSAD Enfant

Le Service d'Education et de Soins Spécialisés À Domicile (SESSAD) Enfant est un service qui accompagne dans leur environnement de vie 65 enfants porteurs de troubles du développement intellectuel. Il a

pour mission d'apporter en lien avec la famille et les partenaires concernés, un soutien personnalisé à **l'intégration scolaire et sociale** ainsi qu'à **l'acquisition de l'autonomie** des jeunes en situation de handicap.

Les éducateurs/trices vont chercher les enfants dans leurs écoles respectives avec un véhicule de service, parfois les enfants se rendent à la Maison du théâtre en taxi si les écoles sont trop éloignées. Il s'agit bien d'une sortie éducative qui permet de travailler :

- **les habiletés sociales des enfants** : les jeunes présentent des difficultés de compréhension qui peuvent évoluer mais souvent altèrent leurs capacités à entrer en contact avec l'autre et freinent leur dynamique relationnelle et sociale. Les objectifs sont ainsi d'accompagner chaque enfant vers une socialisation, la plus positive possible.

- **L'accès à la Culture** : certains enfants accompagnés par le SESSAD n'ont pas accès à la Culture, soit parce que le contexte socio-économique de l'enfant ne le permet pas, soit parce que pour certains parents il n'est pas aisé d'organiser une sortie avec un enfant qui présente des troubles du comportement.

D'autre part, l'inclusion nécessite des espaces de rencontre, des expériences de réussite partagées entre le milieu dit ordinaire et le milieu de l'éducation spécialisée. Accompagner les enfants pour qu'ils trouvent leur place parmi les autres est la base du travail des professionnels en SESSAD.

« Aller voir un spectacle musical ou une pièce de théâtre permet de vivre une expérience sociale dans un cadre rassurant. L'accueil qui est proposé par les professionnels de la Maison du théâtre avant chaque représentation aide énormément : les enfants se sentent attendus et c'est essentiel pour soutenir leurs capacités à être au sein des espaces sociaux, à l'aise, parce que l'environnement aura aussi un peu mieux appris de leurs besoins spécifiques, fera l'effort de s'adapter à eux (accès à la programmation Jeune Public) et pas toujours attendre que ce soit à eux de s'adapter à lui. Les dossiers d'accompagnement aux spectacles que nous recevons en amont nous permettent d'aller rechercher des liens pour voir des petites vidéos sur le web, et les photos permettent aux enfants (souvent non-lecteurs) de se projeter avant le spectacle. Cela nous permet de préparer l'enfant à ce qu'il va découvrir. Les enfants ont peu de capacités d'expression mais nous parvenons à ressentir les bénéfices de ces expériences positives. »

(Nathalie Le Gall, Éducatrice spécialisée au SESSAD à Brest)

→ Le DITEP Jean-Louis Etienne

Le DITEP (Dispositif de l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) accueille des jeunes présentant des troubles du comportement, de la communication parfois du langage, des difficultés dans les apprentissages, des troubles psychiques, souvent imbriqués les uns dans les autres. L'accueil se fait à la demande de la famille, après une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), qui précise que l'enfant a besoin d'un accompagnement qui prenne en compte la nature des troubles et leur dynamique évolutive. Un axe répertorié dans l'accompagnement des jeunes est le « besoin d'expérience et d'exploration du monde ».

Pour les éducateurs, l'idée d'accompagner les jeunes à la Maison du Théâtre permet d'atteindre des objectifs précis :

- L'apprentissage d'être au dehors, dans la société « ordinaire » ;
- Aller à un spectacle, c'est respecter un horaire, une file d'attente, rencontrer de nombreux autres enfants et adultes ;
- Mettre en œuvre des codes de respect et de politesse ;
- Apprendre à être spectateur. Savoir écouter.

« Les sorties à la Maison du Théâtre (en considérant la pièce en elle-même) permettent aux jeunes du DITEP de vivre des expériences de spectacle vivant. Le public partage des émotions. Il peut rire ensemble, s'étonner ensemble.

Ils se crée un groupe ayant vécu ensemble ces expériences, elles donnent la possibilité de faire référence commune, enfants et adultes font partie de cet ensemble. On peut en reparler dans notre quotidien par la suite, s'en souvenir.

Le théâtre permet aussi l'ouverture sur la création, la réflexion sur soi et la société, de casser les a-priori, pour se réinterroger, voire de s'identifier. Un exemple, au cours de la pièce « Normalito » programmée en octobre 2021 : un jeune que j'accompagnais, à un moment de conflit dans la pièce, se tourne vers moi et dit « moi aussi, mes parents m'ont dit la même chose ».

En venant à la Maison du Théâtre, les jeunes réussissent à s'ouvrir à la création et à la critique. Ils savent désormais qu'une pièce de théâtre peut leur plaire ou leur déplaire, et arrivent de plus en plus à exprimer la ou les raisons de leurs opinions mais aussi leurs ressentis éprouvés durant la pièce autrement que par « c'est nul » ou « c'est bien ».

(Maud Guillet, Éducatrice spécialisée au DITEP à Brest)



5. Les publics vivant avec un handicap invisible

Les handicaps non apparents

Ces handicaps sont plus fréquents qu'on ne l'imagine. Beaucoup de difficultés ne sont pas apparentes. Le fauteuil roulant, manuel ou électrique, la canne blanche, le chien guide d'aveugle permettent de comprendre d'emblée à quel type de difficulté l'on se trouve confronté. Mais la surdité, la fatigabilité, la difficulté à voir ou les problèmes d'expression ne sont pas toujours visibles au premier abord. Or, les gênes cachées sont parfois plus « handicapantes » que celles qui sont visibles. Celles et ceux qui sont atteints de ces handicaps, même s'ils arrivent à voir, entendre ou marcher « un peu », le font imparfaitement mais au prix d'efforts importants ou d'aménagements adaptés.

Les handicaps trompeurs

Certains handicaps donnent une image trompeuse de la personne qui en est atteinte. Les troubles neurologiques, par exemple, peuvent provoquer des mouvements corporels désordonnés et altérer l'élocution mais coexister avec des facultés intellectuelles intactes et parfois de très haut niveau. Dans ce cas, l'apparence extérieure de la personne donne à penser, à tort, qu'elle souffre de déficience intellectuelle et/ou psychique. Ce processus peut perturber toute dynamique relationnelle.

6. Les personnes vieillissantes ou seniors

Une personne est généralement considérée comme senior à partir de 60 ans, selon l'OMS. En 2050, une personne sur trois sera un senior (d'après l'Insee). Ce public de plus en plus nombreux peut présenter simultanément plusieurs des troubles précédents. Il convient d'identifier le plus incapacitant pour assurer un accueil et un service de qualité. Les seniors peuvent être touchés par la perte de l'acuité visuelle, la baisse de l'audition, les troubles de l'équilibre et de la marche, perte d'autonomie...

→ Une rencontre entre les générations

En 2019, la Maison du Théâtre a commencé un jumelage sur deux années avec **La Résidence La Source (EHPAD situé sur le quartier de Lambézellec à Brest)**, grâce au financement du Dispositif Culture Santé (DRAC Bretagne), avec Laurance Henry de la Compagnie ak Entrepôt (Saint-Brieuc) autour du projet artistique *Tomber en amour*. Une classe de 4ème du Collège Penn Ar C'hleuz à Brest (jumelé avec La Maison du Théâtre) a également été associée dès le mois de janvier 2019 à des rencontres avec la compagnie.

En effet, Laurance Henry, scénographe et metteuse en scène, souhaitait aller à la rencontre d'adolescents et de personnes âgées afin de partager avec eux questions, réflexions, situations et processus de création en amont de sa prochaine pièce.

S'est ainsi construit **un projet intergénérationnel**, induisant une rencontre, humaine et artistique entre des jeunes adolescents et des personnes âgées, transformant les espaces contraints (scolaire et médical) en lieu d'expression libéré pour les résidents et les collégiens. Et, bien sûr, une véritable « nourriture » pour le spectacle à venir.

Le travail, minutieux et patient, a évidemment mis en lumière des vécus et des ressentis différents. Les danses, chez ces générations, ont joué un rôle capital dans la rencontre amoureuse. Les artistes ont ainsi pu entendre le fossé entre les générations mais aussi la complicité possible entre grands-parents et petits-enfants.



7. Vers les aidants familiaux

L'aidant.e familial est la personne qui vient en aide à titre professionnel ou non, pour partie ou totalement, **à une personne dépendante de son entourage**, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide est « régulière et peut être prodiguée de façon permanente ou non. Elle peut prendre plusieurs formes : soins divers, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance/veille, soutien, communication, activités...

En France, ce ne sont pas moins de 11 millions de personnes qui accompagnent, de manière régulière et fréquente, un membre de leur famille en perte d'autonomie. Accompagner un proche prend du temps, oblige parfois à faire des choix et cela a un impact sur la vie de chacun : de la personne qui aide (impact sur la vie professionnelle, la vie sociale...) comme de la personne qui est aidée (sentiment de dépendance qui peut affecter la relation...).

La Maison du Théâtre a accueilli **la troupe Et nous alors !? (Brest)**, née de la rencontre d'aidants familiaux **regroupés dans l'AAFF (Association des Aidants Familiaux du Finistère)**. L'association est militante et engagée pour l'amélioration du quotidien de tous les aidants familiaux, et de leurs proches. A ce titre, elle participe à tous les débats et échanges, dont l'issue peut avoir une influence sur la situation des aidants familiaux.

En février 2023, 2 représentations d'une création collective de 15 min ont été proposées au public pendant le RDV Théâtral, événement réunissant des praticiens amateurs du Finistère dans les espaces de la Maison du Théâtre. Le format présenté s'attachait à développer **le rôle du parent d'un enfant en situation de handicap, les ressources nécessaires à leur investissement personnel** ; les témoignages des interprètes permettaient de développer les thématiques de la parentalité, de l'amour et de la nécessité d'une reconnaissance de ce qu'ils/elles accomplissent. Un théâtre documentaire, poétique et engagé, accompagné par une intervenante artistique.

Un échange avec les spectateurs suivait ces présentations. La troupe avait bénéficié de l'intervention d'une artiste professionnelle, sous la forme d'un regard artistique extérieur.

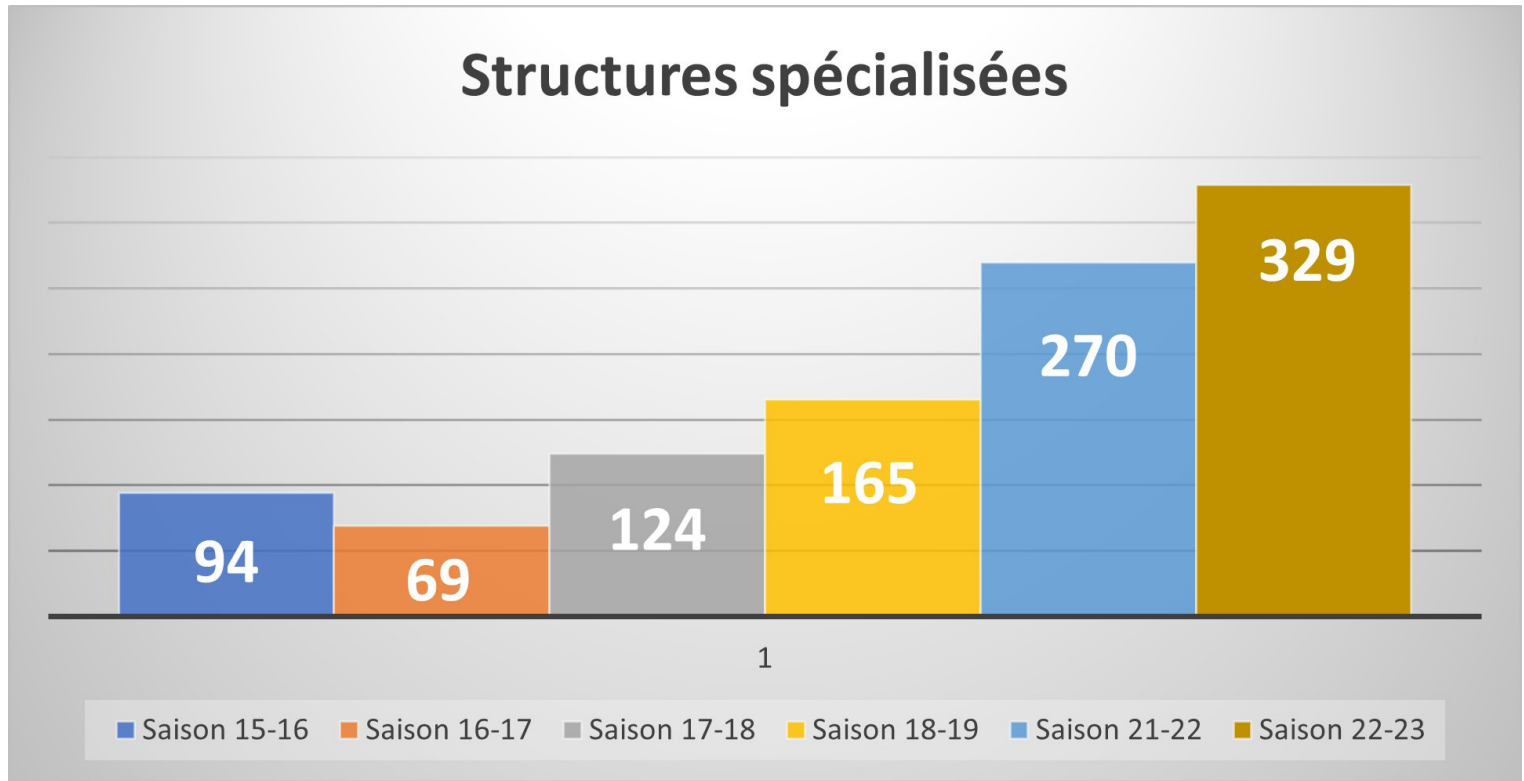


3. Perspectives

En quelques chiffres...

La fréquentation des publics en situation de handicap à la Maison du Théâtre est en nette augmentation depuis plusieurs saisons.

Le graphique ci-dessous fait apparaître le nombre de places de spectacles réservées par les publics accompagnés par des structures spécialisées autour du handicap sur la saison de spectacles.



Entre 5 et 6
spectacles ciblés
par saison pour les
personnes en
situation de
handicap
sensoriel

15
structures
d'accompagnement
partenaires

36
représentations
en journée pouvant
accueillir les
spectateurs
en 2022/2023

73
représentations
en tout pouvant
accueillir les
spectateurs
en 2022/2023

→ Le DuoDay : un projet d'accueil

La Maison du Théâtre veut débiter, pendant ses saisons d'activités, une inscription sur le dispositif national du **DuoDay**.

Le principe DuoDay est simple : une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

Cette journée permet la rencontre, de créer des vocations mais aussi de faire naître des opportunités de collaborations futures car l'emploi est un des vecteurs de l'inclusion. Il s'agit simplement d'une première étape pour « transformer l'essai ».

Le DuoDay permet de découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs en situation de handicap, lors d'un moment chaleureux et bienveillant. Et ainsi, valoriser ses ressources humaines en les impliquant, s'ouvrir à la diversité et au handicap en particulier, communiquer sur ses valeurs sociales, renforcer l'exemplarité de sa politique sociale déjà engagée.

La Maison du Théâtre va proposer une offre de stage, ciblée pour une personne en situation de handicap, sur la saison 2023/2024.

→ Une « veille » sur le handicap

François Berlivet, référent handicap à la Maison du Théâtre, mène une veille autour des nouvelles informations liées au handicap, afin d'amender et /ou modifier les pratiques, les politiques d'accueil de la structure et de tenir l'ensemble des salarié.e.s informé.e.s des contenus à prendre à compte.

Cette veille peut être : juridique, matérielle, d'actualité, et peut consister à aller à la rencontre de ce qui se pratique dans les autres structures culturelles. L'inscription à des lettres d'informations, comme celle de l'AGEFIPH, a également été amorcée.

L'aspect humain des missions du référent handicap est primordial : l'idée est de garder une curiosité pour tous les domaines du handicap. Le référent handicap doit tenter de lever les freins liés aux représentations du handicap (visible et invisible), et ainsi faciliter la collaboration avec des personnes en situation de handicap et mener un rôle de prévention des situations. Le référent handicap doit pouvoir montrer :

- Une grande polyvalence
- Une qualité d'écoute et de discrétion (doit représenter un tiers de confiance)
- Un intérêt pour la rencontre, l'animation de réunions
- Une capacité à innover, à s'adapter
- Une capacité à reconnaître ses limites, les marquer et savoir déléguer
- De l'empathie, de la disponibilité et de la patience

L'objectif n'est pas de ne pas aller vers une prise en charge, mais un accompagnement de la personne, qui bénéficie à l'autonomie.

→ Les ressources externes

Bien connaître les interlocuteurs externes permet de trouver des éléments permettant de développer ses acquis et d'élaborer un réseau.

Les acteurs généralistes dans le domaine du handicap :

MDPH : 8 missions : accueil / écoute / info et formation aux usagers et partenaires / aide à l'élaboration du projet de vie / évaluation / élaboration du Plan Personnalisé de Compensation (PPC) / prise de décision concernant les prestations et orientations / le suivi de décision et la médiation - **Maison Départementale des Personnes Handicapées du Finistère** : 02 98 90 50 50 et contact@mdph29.fr

Établissements médicaux sociaux : IME (Institut Médico Educatif), ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique), MAS (Maison d'accueil spécialisé) FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé), ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) foyer de vie (pour les personnes qui ne relèvent pas des ESAT MAS et FAM), foyer d'hébergement...

Les Services médico sociaux : SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) ; SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) ; SAMSAH Service s'Accompagnement médico-social pour les Adultes handicapés) et structures sanitaires...

Les acteurs de l'accessibilité des lieux : référent handicap dans les DTD, Direction Techniques Départementales. Commission accessibilité intercommunale ou communale

Les associations référentes : associations nationales ressources et antennes locales

Les acteurs investis dans le champ du handicap pour des actions corollaires :

Les collectivités (Villes avec acteurs sociaux, CCAS, des chartes du Vivre ensemble...Conseil Départemental avec la compétence handicap...)

L'Education Nationale / l'Enseignement supérieur - Les équipes pédagogiques (si partenariat avec ULIS, école inclusive, AVS...)

Les Missions Locales : qui accompagnent les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale avec une priorité pour la formation et l'emploi

Les acteurs spécifiques au champ de l'emploi/ formation professionnelle

Le FIPHP

L'AGEFIPH : (interlocuteurs privilégiés des entreprises pour élaborer et mettre en place des politiques d'emploi en faveur des personnes en situation de handicap) et pilote un réseau des Référents Handicap ouvert à toute entreprise - **Délégation régionale Bretagne** : 0 800 11 10 09

Cap Emploi : accueille, informe et accompagne la PH dans sa recherche d'emploi, son insertion, maintien dans l'emploi, sa reconversion pro. **Cap emploi 29** : 02 98 80 81 00

Les organismes de formation des personnes en situation de handicap (ex : démarche H+...) secteur de la Formation

Les référents handicap de la branche professionnelle et des autres entreprises de + de 250 salariés

Les OPCO opérateurs de compétences, chargés d'accompagner la formation professionnelle

Autres pistes pour un travail en réseau :

Les intervenants spécialisés handicap pour adapter poste de de travail : ergonomes, experts, audioprothésistes etc...

Les fournisseurs de matériel spécialisé

Les organisations syndicales

L'Université – voir les chartes Universités & Handicap ou Grandes écoles et Handicap, avec des Missions qui les pilotent... et des associations étudiantes, avec ce nouveau label : 100% Handinamique.

Dans d'autres champs :

Réseau spécialisé par domaine artistique : ex : musique et situation de handicap ; danse et handicap...

CRTH : partage de ressources, échanges de bonnes pratiques...

S'ouvrir à l'autre

En nous appuyant sur nos expériences avec les publics en situation de handicap et les responsables de structures associées, nous avons acquis la conviction que c'est par la rencontre et la reconnaissance mutuelle que les pratiques évoluent.

Nous nous adressons aussi bien aux publics individuels, qu'aux professionnels de l'enfance, du médico-social et de la solidarité.

Nous nous attachons à comprendre les problématiques des un.e.s et des autres et c'est ainsi que nous articulons nos réponses et actions tout au long de la chaîne d'accessibilité. Salariés, stagiaires, bénévoles, éducateurs, partenaires... Nous travaillons main dans la main et mutualisons nos compétences pour innover et proposer un accueil adapté.

Nous sommes toutes et tous capables d'améliorer l'accessibilité de nos propositions. Il n'y a pas de petites avancées, il n'y a que des avancées.

En rendant accessibles nos événements, nous permettons à chacun.e de pouvoir choisir, d'exercer sa citoyenneté, d'avoir une vie sociale, culturelle... Nous participons à la lutte contre les exclusions en respectant les besoins spécifiques de chacun.e.

A la Maison du Théâtre, il faut souligner l'importance de la participation des personnes en situation de handicap dans la conception et la mise en œuvre de programmes et de projets visant à les aider ou à favoriser leur participation.

L'accessibilité se pense avec les personnes concernées, pas à leur place. Beaucoup d'autres pas sont à faire en commun !

© François Berlivet





La Maison du Théâtre
12 rue Claude Goasdoué
29200 Brest
02 98 47 33 42
www.lamaisondutheatre.com

**Association Loi 1901, soutenue par la Ville de Brest, Le Département du Finistère,
la Région Bretagne et Le Ministère de la Culture - DRAC Bretagne**

Direction : Valérie Marrec
Licences d'entrepreneur de spectacle
Catégorie 1 : PLATESV-R-2020-006110
Catégorie 2 : PLATESV-R-2020-006111
Catégorie 3 : PLATESV-R-2020-006112

**Dossier élaboré par François Berlivet, Responsable des Relations avec les Publics
et Référent handicap de la structure**